

# RAPPORT ANNUEL 2017



- > Responsabilisation
- > Enthousiasme
- > Solidarité
- > Ouverture d'esprit

## Amarrage a.s.b.l

Rue de la Croix 68 1420

Braine l'Alleud

02 384 05 38

info@amarrage.be

[www.amarrage.be](http://www.amarrage.be)

## INTRODUCTION

L'Amarrage, service généraliste proposant des modes de prises en charges diversifiées afin de répondre à des problématiques variées, est toujours en recherche de nouveaux outils et de nouveaux projets. Afin d'offrir une solution à un maximum de jeunes, l'asbl Amarrage se remet régulièrement en question et propose de nouveaux modes de prise en charge, poursuivant toujours un objectif commun : travailler avec les jeunes et leurs parents pour retisser du lien entre eux et permettre aux jeunes un retour en famille.

La **Vision d'Amarrage** est celle du lien dans la durée. Notre vision inspire nos actions de terrain :

**« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. »** Cette vision, ainsi que les **4 valeurs fondamentales** qui guident notre travail (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité, Ouverture d'esprit), constituent un socle solide pour notre association.

Nous menons différentes missions :

- Organiser un accueil collectif et assurer l'éducation d'enfants et de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu familial de vie
- Accompagner et superviser des jeunes de minimum 16 ans qui vivent en logement autonome
- Mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de la réinsertion de l'enfant ou du jeune dans son milieu de vie
- Organiser des séjours individuels de rupture en Afrique et en Europe, permettant au jeune de rompre avec son contexte de vie habituel, d'être confronté à de nouveaux repères, et d'expérimenter de nouveaux modes de relations interpersonnelles
- Développer des outils ayant pour objectif d'ouvrir d'autres horizons et générer un flux positif d'estime de soi chez les jeunes

La **première partie** de ce rapport fera parler les **chiffres** : De quel arrondissement proviennent nos jeunes ? Quelle est la durée moyenne de placement ? Quel est le nombre de réintégrations familiales ? etc.

Ensuite, une **partie qualitative** vous informera sur nos valeurs communes et l'ensemble des activités réalisées au quotidien par les équipes de l'Amarrage au bénéfice des enfants et des jeunes. Nous mettrons à l'honneur les groupements ou services clubs qui nous soutiennent et évoquerons certains projets spécifiques ou outils innovants. Enfin, nous aborderons les perspectives pour 2018.

Enfin, une **troisième partie** exposera la **situation financière**.

Pour rappel, voici les différents projets d'Amarrage, pour lesquels nous sommes agréés et subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le Colombier, maison d'hébergement de 13 jeunes (3 à 18 ans) à Houtain-le-Val et la « Maison des Ados », attenante au Colombier, qui peut accueillir 5 jeunes (15-18 ans).
- Le Cabestan, maison d'hébergement de 10 jeunes à Braine-l'Alleud (3 à 18 ans).
- L'Estacade, maison d'hébergement de 10 jeunes à Braine-l'Alleud (3 à 18 ans).
- Le Grément, maison d'hébergement de 10 jeunes à Nivelles (adolescentes de 13 à 18 ans).
- Cap Solidarité, projet éducatif de rupture au Bénin et en Europe pour 12 jeunes de 15 à 18 ans.

- Le Chenal mobile, projet expérimental pour 6 jeunes de 15 à 18 ans : service mobile d'intervention intensive dans le milieu de vie du jeune en Brabant Wallon.
  - Le centre Bonvena qui prend en charge 15 mineurs étrangers non accompagnés.
- Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément 81 jeunes.

## Table des matières :

<b>I. Partie quantitative</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Personnel</b> .....	<b>4</b>
1.1. ETP.....	4
1.2. Personnes Physiques .....	4
1.3. Proportion hommes-femmes .....	4
1.4. Personnel au Bénin .....	4
1.5. Formation du Personnel .....	4
<b>2. Prise en charge (PEC)</b> .....	<b>5</b>
2.1. Nombre de situations prises en charge .....	7
2.2. Origine des jeunes selon les arrondissements.....	7
2.3. Répartition des PEC suivant les mandants.....	8
2.4. PEC suivant les mandants pour les arrondissements de Nivelles et Bruxelles.....	11
2.5. Durée moyenne de placement .....	11
2.6. Age des enfants accueillis en maison familiale .....	12
2.7. Entrées et sorties 2017 .....	12
2.8. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison familiale .....	13
2.9. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9).....	14
2.10. Les demandes d'admission.....	15
2.11. Pourcentage d'occupation des projets.....	16
2.12. Les Fratries .....	17
2.13. Le cas spécifique du centre Bonvena.....	17
<b>II. Partie qualitative</b> .....	<b>19</b>
<b>1. Nos valeurs et notre travail avec Viavectis</b> .....	<b>19</b>
<b>2. Vacances, loisirs, et bien-être</b> .....	<b>20</b>
2.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été .....	20
2.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi... ..	20
2.3. Le bien-être.....	21
2.4. Ils nous soutiennent .....	21
<b>3. Projets</b> .....	<b>23</b>
3.1. Nos outils transversaux .....	23
3.2. Projets en cours .....	24
3.3 L'Amarrage s'implique en Afrique .....	26
<b>4. Situations de cas</b> .....	<b>27</b>
4.1. Un enfant en maison familiale.....	27
4.2. Une adolescente.....	28
<b>5. Organisation d'événements</b> .....	<b>29</b>
<b>6. Perspectives pour 2018</b> .....	<b>30</b>

<b>III. Rapport de gestion</b> .....	<b>31</b>
<b>1. Les résultats financiers</b> .....	<b>31</b>
1.1. Recettes de l'asbl Amarrage en 2017.....	31
1.2. Dépenses de l'asbl Amarrage en 2017.....	32
<b>2. Composition du conseil d'administration</b> .....	<b>33</b>
<b>3. Conclusions et Perspectives</b> .....	<b>34</b>
<b>IV. Soutiens financiers et partenaires</b> .....	<b>35</b>
1. Nos soutiens financiers.....	35
2. Nos partenaires.....	36

## I. Partie quantitative

### 1. Personnel

#### 1.1. ETP

	<b>Temps plein</b>
<b>Ouvriers</b>	4
<b>Employés</b>	44,75
<b>Total</b>	48,75

#### 1.2. Personnes Physiques

	<b>Temps plein</b>	<b>Temps partiel</b>
<b>Ouvriers</b>	2	5
<b>Employés</b>	33	21
<b>Total</b>	35	26

En 2017, l'Amarrage comptait au total 61 membres du personnel.

#### 1.3. Proportion hommes-femmes

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
<b>ETP</b>	21	27,75
<b>Pers. physiques</b>	25	36

#### 1.4. Personnel au Bénin

Une équipe de béninois se charge de l'accompagnement des jeunes de Cap solidarité : IETP coordinateur local (depuis février 2017), 2 ETP éducateurs, 3 ETP personnel technique (chauffeur, gardiens).

Jusque février 2017, l'ETP belge responsable et psychosocial était basé au Bénin pour la coordination du projet. Après, nous avons changé ce système vu la difficulté et le coût de trouver un expatrié. Nous avons donc engagé un coordinateur local, avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années.

#### 1.5. Formation du Personnel

La politique globale de formation de l'Amarrage est synthétisée par un Plan Global de Formation. Celui-ci est approuvé pour 5 ans (a débuté en septembre 2013) et est aménageable chaque année lors du conseil pédagogique avec l'ensemble du personnel. Ce Plan global est animé par les besoins que rencontrent les travailleurs sur le terrain : les besoins sur le terrain déterminent les besoins en compétences qui eux-mêmes font naître les besoins en formation. Ce plan global mentionne aussi les résultats attendus des formations : augmentation du bien-être au travail, des outils/méthodes, des

partenaires, augmentation de la cohérence dans le travail d'équipe, entretenir l'envie d'apprendre, meilleure connaissance du travail en réseau, diminution du stress au travail et donc de l'absentéisme.

Globalement, les thèmes des formations en 2017 ont été : thérapie brève, formation de base pour les travailleurs de l'aide à la jeunesse (formation obligatoire pour les nouveaux travailleurs), questions éducatives sur le travail avec les enfants et adolescents aux comportements problématiques, la résistance non violente, colloques, formations aux jeux coopératifs, formation à Dixyst (objet médiateur dans le champ médico-social et/ou thérapeutique), échanges interinstitutionnels.

Parallèlement aux diverses formations qui se déroulent en Belgique, nous croyons beaucoup en la richesse des rencontres entre professionnels : aller découvrir ailleurs comment nos collègues d'autres pays travaillent avec les familles et les jeunes en difficulté, quelles sont leurs bonnes pratiques, quels outils utilisent-ils ?...

L'Amarrage est le coordinateur d'un Consortium d'institutions belges d'aide à la jeunesse et d'institutions d'autres pays européens qui mènent ensemble un projet de « mobilité de travailleurs jeunesse ». Ce consortium est membre du réseau Ecett ([www.ecett.eu](http://www.ecett.eu)), un réseau européen d'échange de bonnes pratiques dans les métiers de l'humain.

C'est l'Union européenne, dans le cadre du programme « Erasmus Plus Mobility », qui finance ce projet et grâce à qui 50 travailleurs bénéficient de bourses de stage pour aller voir comment d'autres institutions de jeunesse, ailleurs en Europe, travaillent avec leurs bénéficiaires.

Dans ce contexte, 2 travailleurs de l'Amarrage ont déjà effectué un stage en Pologne en mars 2017. Ce projet rencontre tout à fait la valeur « ouverture d'esprit » de l'Amarrage.

## 2. Prise en charge (PEC)

### 2.1. Nombre de situations prises en charge

<b>Année</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Maisons familiales	60	71	77	73
Chenal	30	27	30	41
Cap Solidarité	28	25	41	35
<b>Sous-Total</b>	<b>118</b>	<b>123</b>	<b>148</b>	<b>149</b>
Bonvena	/	/	15	15
Total général	/	/	<b>163</b>	<b>164</b>

En 2017, la répartition des prises en charge selon les maisons est la suivante : 16 au Grément, 14 au Cabestan, 13 à l'Estacade, 30 au Colombier (grande maison et maison des ados).

Bonvena, notre maison qui accueille des mineurs étrangers non accompagnés, existe depuis mars 2016. Le centre Bonvena est au croisement de l'aide à la jeunesse et du fédéral et les jeunes y sont confiés de manière différente. C'est pourquoi les jeunes de Bonvena ne rentrent pas dans le calcul des prises en charge des maisons. Ce projet fait l'objet d'un point à part dans ce rapport (Cfr point 2.13). Malgré tout, l'équipe et les valeurs de Bonvena font partie intégrante d'Amarrage.

### **Focus Chenal Mobile :**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, le Chenal est en période d'expérimentation sous la forme du « Service mobile d'intervention globale dans le milieu de vie du jeune en Brabant Wallon » et propose 6 prises en charge.

Il s'agit d'un **service généraliste de terrain** proposant des **réponses diversifiées** aux problématiques que présentent les jeunes en **situation de tension aigue** momentanée ou chronique dans leur milieu de vie (crises récurrentes, épuisement de la famille/institution, danger grave). L'accompagnement éducatif et psychosocial est **réactif, mobile, flexible, et intensif**.

Notre mission est d'agir rapidement en période de tension dans le milieu de vie du jeune afin d'éviter le recours au placement ou à des mesures plus lourdes, éviter que des situations ne soient pas prises en charge, éviter d'en arriver à une situation de rupture, diminuer le temps de placement du jeune en institution, faire un bilan de situations compliquées sans forcément passer par un éloignement, ...

Suite à un **mandat** délivré par le conseiller du SAJ<sup>1</sup> ou le directeur du SPJ<sup>2</sup> de l'arrondissement de Nivelles, le service intervient dans **les 48 heures** en apportant une aide directement dans le milieu de vie du jeune : famille, familial, accueillant ou institution. Il s'agit là d'une action intensive (intervention éducative 10 heures/semaine et accompagnement psychosocial 3heures/semaine).

Si la tension aigue persiste malgré cette intervention et si le jeune est déscolarisé, un moment de **Time Out** est proposé grâce à différents outils. Cet éloignement est d'une durée très courte variant de 24 à 72 heures et peut prendre différentes formes telles que : une expérience professionnelle dans le cadre d'un « stage action », une prise en charge par l'équipe du centre de jour de l'Amarrage, une expédition avec un éducateur, un séjour chez un accueillant dans une ferme, dans une des maisons d'accueil de l'Amarrage, ou dans la « maison des ados ». Ces réponses sont non exhaustives et cumulatives.

Ces nombreuses possibilités de solutions nous permettent de définir ce projet comme étant un projet généraliste d'intervention intensive sur le terrain.

### **Focus Cap Solidarité :**

Cap Solidarité organise deux types de séjours de rupture : au Bénin et en Europe (France, Roumanie, Moldavie).

Cette année, sur les 35 jeunes pris en charge par Cap solidarité, 25 sont partis au Bénin et 10 en Europe.

Nous observons que l'année 2016 a pris en charge davantage de situations que les années précédentes ou 2017 (nous étions exceptionnellement en surcapacité cette année-là).

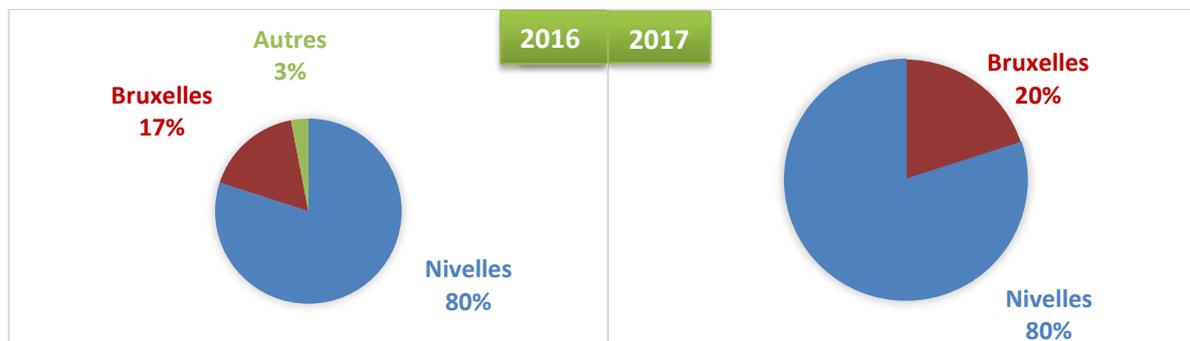
**Focus maison des ados** : sur les 30 jeunes pris en charge en 2017 par le Colombier, la moitié (15) ont été pris en charge dans la maison des ados.

<sup>1</sup> Service d'Aide à la Jeunesse, cfr point 3.3.

<sup>2</sup> Service de Protection Judiciaire, cfr point 3.3.

## 2.2. Origine des jeunes selon les arrondissements

### 2.2.1. Le projet des maisons d'hébergement (Cabestan, Estacade, Grément, Colombier)



En 2017, nous retrouvons plus ou moins les mêmes proportions que les années précédentes.

Les maisons familiales ont pris en charge 73 situations en tout, dont la très grande majorité (58 situations sur 73, c'est-à-dire 80 %) proviennent de l'arrondissement de Nivelles. Cela s'explique par le principe des « capacités réservées » : les places disponibles sont prioritairement proposées aux mandants de l'arrondissement dans lequel l'Amarrage a ses maisons d'accueil. Le Colombier par exemple a accueilli des jeunes envoyés uniquement par le mandant de Nivelles.

### 2.2.2. Le projet du Chenal

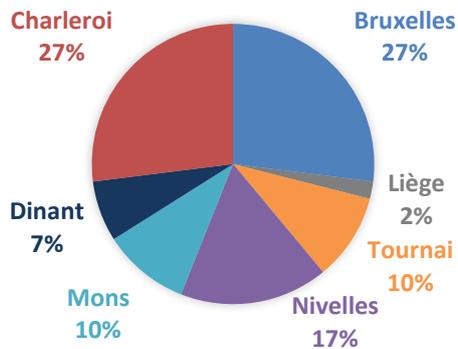
Pour rappel, entre mai 2014 et avril 2016, le projet du Chenal (anciennement sport-aventure) était dans une phase d'expérimentation qui consistait à développer les séjours de rupture en Europe et en Belgique sur base de notre expérience positive au Bénin. Ce choix était orienté par la volonté d'offrir des services individualisés plutôt que collectifs aux jeunes en grande difficulté.

Depuis Février 2016, les équipes sont organisées autrement : le projet Cap Solidarité reprend tous les projets de rupture (Bénin et Europe) tandis que les séjours de rupture en Belgique sont organisés sous le mode d'une intervention globale, mobile et intensive dans le milieu de vie de l'adolescent en Brabant Wallon : il s'agit du projet du Chenal Mobile. Ce projet a été mis en place et réfléchi avec les mandants de Nivelles. Depuis 2016, l'équipe du Chenal mobile travaille uniquement avec les mandants de Nivelles.

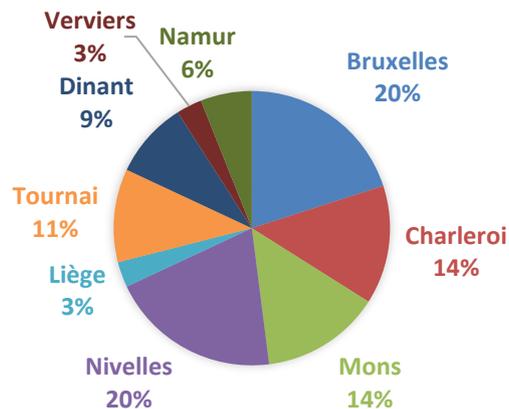


### 2.2.3. Le projet Cap Solidarité

2016



2017



Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 situations simultanément. Ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements. C'est la spécificité du projet qui explique que l'on travaille avec différents arrondissements.

#### 2.2.4. Conclusions

Concernant les projets d'hébergement, les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles. Pour le projet du Chenal mobile, les jeunes sont exclusivement issus de l'arrondissement de Nivelles. Enfin, Cap Solidarité, qui n'est pas influencé par le principe des capacités réservées, travaille avec divers arrondissements de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### 2.3. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des projets subventionnés de l'Amarrage par une autorité administrative ou judiciaire.

### 2.3.1. Autorité administrative de l'Aide à la jeunesse

#### - Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un conseiller. Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

#### - Le Service de Protection Judiciaire (SPJ) - aide contrainte

Le service judiciaire dirigé par un directeur est chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse.

Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel.

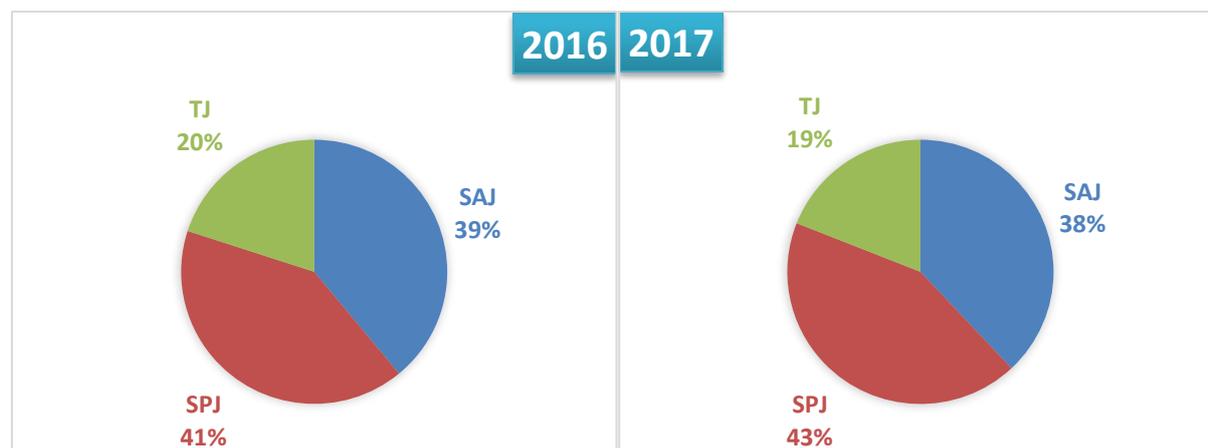
La complexité de la Région Bruxelloise fait que le SPJ n'est que partiellement opérationnel à Bruxelles.

### 2.3.2. Autorité judiciaire de l'Aide à la jeunesse

Le **Tribunal de la jeunesse** (TJ) est une chambre spéciale du Tribunal de Première Instance prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

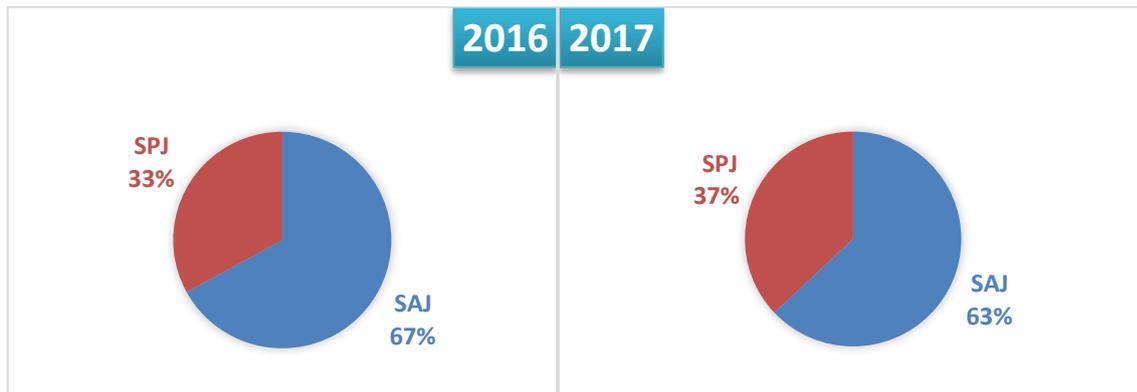
- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

### 2.3.3. Origine de la demande de PEC pour les projets d'hébergement (Cabestan, Estacade, Grément, Colombier)



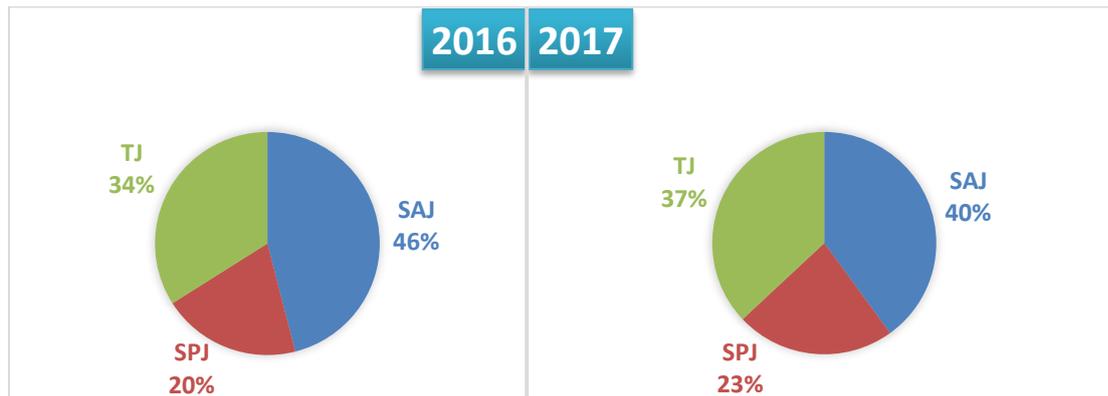
Pour les maisons d'hébergement, l'origine de la demande est similaire à 2016.

#### 2.3.4. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal



Deux tiers des jeunes pris en charge par le Chenal mobile en 2017 étaient confiés par le SAJ. Cela est dû au fait que cette équipe intervient surtout de manière préventive, avant que des situations ne se dégradent. Il n'y a aucun placement pour le Chenal mobile émanant du tribunal car l'accompagnement dans le milieu familial n'est pas une mesure qui s'applique au Tribunal de la jeunesse dans les situations d'urgence.

#### 2.3.5. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité



En 2017, nous observons les mêmes tendances que les années précédentes concernant la répartition des jeunes selon les mandats : l'aide consentie représente un peu moins de la moitié (40 %) des situations confiées à Cap solidarité, et l'aide contrainte (SPJ-TJ), plus de l'autre moitié (60 %).

#### 2.3.6. Conclusion

De manière générale, on n'observe pas de grande évolution par rapport à l'origine de la demande, sauf dans le cas du Chenal, qui travaille maintenant spécifiquement avec les mandants (SAJ ET SPJ) de l'arrondissement de Nivelles : comme il s'agit d'un travail intensif, il est plus simple de rester dans une zone géographique proche.

Avec les maisons familiales, le principe des capacités réservées explique l'origine de l'autorité mandante.

## 2.4. PEC suivant les mandants pour les arrondissements de Nivelles et Bruxelles

Nivelles et Bruxelles constituent les arrondissements dont la grande majorité (85 %) des jeunes sont originaires (128/149 PEC).

Le tableau ci-dessous s'attarde plus particulièrement sur ces deux arrondissements afin de percevoir qui demande une prise en charge et pour quel projet.

	NIVELLES			BRUXELLES		
	SAJ	SPJ	TJ	SAJ	SPJ	TJ
Maisons d'hébergement	21	31	6	7	/	8
Chenal	26	15	/	/	/	/
Cap solidarité	2	2	3	1	/	6
Sous total	49	48	9	8	/	14
Total	106/149			20/149		

Nous observons que les mandants de Nivelles sont à l'origine de 71 % des demandes de prise en charge : 106 demandes originaires de Nivelles pour 149 PEC.

Le service de Cap Solidarité reste moins utilisé par les mandants de l'arrondissement de Nivelles. En effet, pour ce projet, les mandats proviennent d'arrondissements diversifiés (Bruxelles, Charleroi, Tournai, Mons.). Nous pouvons y voir deux raisons : il n'y a pas de capacités réservées pour ce projet et sa spécificité attire sans doute de nombreux mandants.

## 2.5. Durée moyenne de placement

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Maisons d'hébergement</b>	29,03	27,25	31,41	32,4
<b>Chenal</b>	4	4	3	3
<b>Cap Solidarité</b>	6	5	7	7

*Par Maison :*

<b>Cabestan</b>	<b>Estacade</b>	<b>Colombier</b>	<b>Grément</b>
44,9	49	24,3	11,5

Nous observons depuis 2013 une diminution de la durée moyenne de placement en maison d'hébergement mais ce chiffre augmente à nouveau depuis 2016.

La durée moyenne de placement pour le projet Cap Solidarité est de 7 mois : 30 jours de préparation, 3 mois de séjour (pour Bénin/Roumanie/Moldavie) et 2 mois de séjour pour la France, 3 mois d'accompagnement au retour.

Concernant le Chenal, la durée du placement est de deux fois un mois, suivi d'une possible prolongation.

## 2.6. Age des enfants accueillis en maison familiale

Pour Cabestan, Estacade, Colombier :

<b>Age</b>	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>Accueils</b>	0	2	2	3	3	1	0	5

<b>Age</b>	12	13	14	15	16	17	18	19	Total
<b>Accueils</b>	4	3	5	3	5	2	2	2	42

Au niveau des maisons d'accueil (à l'exception du Grément et de la maison des ados, qui accueillent uniquement des adolescents et qui font l'objet d'un comptage séparé), nous observons toujours un étalement des âges. En effet, il est important de veiller à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale.

La Maison des Ados :

<b>Age</b>	16	17	18	19	Total
<b>Accueils</b>	2	3	9	1	15

Le Grément :

<b>Age</b>	14	15	16	17	18	Total
<b>Accueils</b>	0	2	4	5	5	16

## 2.7. Entrées et sorties 2017

### 2.7.1. Entrées 2017 en maison d'hébergement

	Grément	Cabestan	Estacade	Colombier	TOTAL
Nivelles	7	4	1	12	24
Bruxelles	1	/	2	/	3
Total	8	4	3	12	27

Nous enregistrons 27 nouvelles entrées en 2017 (pour 30 en 2016, 26 en 2015 et 19 en 2014). Le Colombier et le Grément enregistrent beaucoup de nouvelles entrées sur une année (davantage que le Cabestan et l'Estacade). C'est lié au fait que ces deux maisons travaillent majoritairement avec des ados et qu'il y a donc plus de « turn over ».

### 2.7.2. Sorties 2017 pour les maisons d'hébergement

Orientation	Grément	Cabestan	Estacade	Colombier	TOTAL
Famille ou famille accueil	4	1	1	8	14
Majorité/Autonomie/kot	/	1	1	3	5
Autre service	1	2	1	3	7
Plus de collaboration	2	/	/	/	2
Total	7	4	3	14	28

En tout, en 2017, ce sont donc 28 situations qui se sont clôturées au niveau des maisons familiales.

Les sorties représentent 62,22 % de la capacité globale simultanée d'accueil.

Le retour en famille est l'issue au placement pour 31,1 % des enfants. En comparaison aux 9 % de 2013, aux 18 % de 2014, aux 32 % de 2015, et aux 35,4 % de 2016, c'est une petite diminution. Notre objectif final est que, in fine et dans la mesure du possible, le jeune puisse bénéficier d'un retour en famille. Ce n'est pas toujours possible et cela dépend de nombreuses variables. Dans un contexte où les situations sont de plus en plus compliquées, tout le mérite revient à la détermination et à la capacité des équipes à mobiliser les compétences familiales. Cela reflète également des résultats positifs concernant l'investissement du personnel dans la formation en thérapie brève.

### *2.7.3 Sorties 2017 pour le Chenal*

Sur les 41 jeunes pris en charge par le Chenal mobile, 31 situations se sont clôturées en 2017. Parmi ces derniers :

- . 1 été orienté vers la maison des ados
- . 1 a été orienté en COO
- . Pour 5 d'entre eux, le dossier a été judiciairisé
- . 1 a été orienté en psychiatrie
- . 1 pour lequel il n'y avait plus de collaboration
- . 1 est entré dans un projet d'autonomie
- . 21 jeunes sont restés en famille

### *2.7.4. Sorties 2017 pour Cap Solidarité*

En 2017, ce sont 23 situations qui se sont clôturées au niveau du projet rupture. Voici les orientations :

- . 2 ont été orientés, en interne, vers la maison des ados
- . 7 ont été orientés vers une autre institution ou IPPJ
- . 2 jeunes ont démarré un projet d'autonomie
- . 12 jeunes sont retournés en famille ou famille d'accueil

## 2.8. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison familiale

Les enfants pris en charge dans nos maisons familiales ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances.

En 2017, les 73 jeunes ont passé 3. 524 journées en famille (codes 5), ce qui représente 20 % du nombre total de journées passées en hébergement.

Ces moments de vie en famille ou chez des familiers sont importants pour le jeune, afin de lui ouvrir son réseau hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

Lors du retour d'un enfant en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage ou d'une autre institution qui aurait pris le relais : il s'agit du « Code M ».

En 2017, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille représente 1.644 journées (codes M).

Les journées passées par l'enfant ou le jeune hors de l'institution sont une volonté des équipes d'élargir le réseau du jeune au-delà de ses parents et de l'institution. Cette pratique est née du constat de l'appauvrissement croissant du réseau du jeune. Le tableau ci-dessous permet de comparer 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017. Nous observons en 2013 une nette diminution des codes 5 et des codes M. Ce constat nous a interpellé et a attiré notre attention pour 2014. Depuis, le nombre total de journées passées par les jeunes en famille ou chez des familiers a augmenté.

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Code 5 *</b>	992	3.359	3.783	3.064	3.524
<b>Code M *</b>	453	1.459	1.340	1.486	1.644
<b>Total</b>	1.445	4.818	5.123	4.550	5.160

\*Code 5 : WE et congés en famille ou familialier

\*Code M : réintégration en famille ou familialier

## 2.9. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9)

Les codes 9 représentent le nombre de journées où les jeunes sont suivis en logement autonome. Cela concerne les adolescent(e)s, et donc surtout le Grément et la Maison des ados, mais cette année la maison de l'Estacade avait aussi des suivis en code 9.

<b>Code 9</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Grément</b>	141	79
<b>Estacade</b>	/	190
<b>Maison des ados</b>	821	786
<b>Total</b>	962	1055

Accompagner un jeune vers l'autonomie n'est pas chose aisée pour les équipes :

Elles doivent pousser des portes et sont confrontées à différentes démarches : mutuelle, CPAS qui se renvoient la balle, allocations familiales à gérer, démarches administratives à régler, aider le jeune dans la gestion du quotidien, ...

Nos équipes rencontrent surtout d'énormes difficultés à trouver des logements pour les jeunes (manque de logements de type studio, stigmatisation du public, prix excessif, pénurie de logements sociaux, ...). Elles sont très souvent confrontées à devoir chercher des solutions de logement, dans l'urgence, pour des jeunes entre 16 et 18 ans.

C'est pourquoi, l'Amarrage a développé en 2017 un nouveau projet transversal pour répondre à ce besoin de logement, dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie. Pour une durée

de trois ans, ce projet est soutenu par le fonds Carmeuse, géré par la Fondation Roi Baudouin (Cfr le point 3.2.1.).

Ce projet utilise, entre autres, un Mobilhome comme une solution de logement de proximité : une solution rapide, simple, adaptée à chaque situation, qui permet d'accueillir un jeune rapidement, le stabiliser, l'aider à reconstruire des liens avec son environnement. Ce véhicule est aussi utilisé dans d'autres cas de figure : urgence-dépannage, Time Out, transition entre hébergement et autonomie, immersion-test, ...

Un autre axe du projet est la possibilité pour nos jeunes d'avoir une chambre dans des kots étudiants. 2017 était l'occasion de mettre en place, tester et pérenniser notre collaboration avec l'école supérieure de formation sociale Cardijn : accueillir un de nos jeunes en projet d'autonomie au sein d'une structure communautaire étudiante. Les colocataires, étudiants assistants sociaux, sont impliqués dans ce projet afin d'accueillir au mieux le jeune et d'amener ainsi une certaine mixité. En 2018, nous souhaitons développer le même type de partenariat avec l'école d'éducateurs Parnasse, à Woluwe. Cela nous donnera donc une possibilité de logement supplémentaire, pour un jeune qui se prépare à la vie en appartement.

## 2.10. Les demandes d'admission

### *2.10.1. Les demandes d'admission pour les maisons familiales*

Revenons tout d'abord au principe de « capacités réservées », qui concerne nos projets d'hébergement.

Depuis le mois de mai 2014, une circulaire ministérielle met en œuvre le système des capacités réservées dans certains services agréés. L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge des jeunes en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations. Cette mesure vise également à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à renforcer la collaboration entre les autorités mandantes et les services agréés et à alléger le travail des délégués des SAJ et SPJ en matière de recherche de prise en charge adéquate.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Par exemple, au Grément, sur les 10 prises en charge possibles, 6 sont réservées pour le SPJ de Nivelles et 4 pour le SAJ de Nivelles. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique.

Nous travaillons principalement avec l'arrondissement de Nivelles, mais également, dans une plus faible proportion, avec les mandants de Bruxelles.

C'est la directrice pédagogique qui reçoit toutes les demandes d'admission adressées aux maisons de l'Amarrage et réoriente vers les projets dans lesquels il y a de la place, selon les capacités réservées, et qui ont du sens pour le jeune.

### *2.10.2. Les demandes d'admission pour le projet Cap Solidarité*

Les projets de rupture ne sont pas concernés par ce principe de « capacités réservées » et travaillent avec l'ensemble des mandants de la fédération Wallonie-Bruxelles.

La procédure de demande d'admission se déroule de la manière suivante :

Le mandant contacte directement le responsable du projet. Ce dernier fixe alors un rendez-vous avec le jeune et sa famille afin de leur expliquer le projet, d'analyser l'adéquation de l'outil rupture avec la situation actuelle du jeune et de tester sa motivation. Le jeune a ensuite quelques jours pour réfléchir et doit rappeler pour donner sa réponse. Si sa réponse est positive, sa situation est discutée en équipe lors d'une réunion pédagogique : en fonction des places et pays disponibles et de la situation du jeune, l'équipe se positionne.

### *2.10.3. Les demandes d'admission pour le projet du Chenal mobile*

Pour le projet du Chenal mobile, la demande d'admission est introduite par le mandant directement auprès du responsable du projet. La prise en charge est inconditionnelle. Seul le dépassement de capacité d'accompagnement peut être invoqué afin de refuser ou de retarder le mandat.

Cette demande est suivie, dans les 48 heures, d'un rendez-vous de formalisation réunissant le jeune, sa famille et les éventuelles personnes référentes qui suivent la situation du jeune. L'intervention débute dès réception par le service du mandat écrit qui fait suite à l'entretien de formalisation. Par la suite, au cours de la PEC, l'équipe et le mandant veilleront à multiplier les échanges en fonction des besoins de la situation. L'équipe entretient de très bons contacts, et de manière régulière, avec les mandants de Nivelles. Cela est sans doute lié à l'aspect intensif de leur travail.

## 2.11. Pourcentage d'occupation des projets

	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Cabestan</b>	97,47 %	96,95 %	103,12%	95,87 %	96 %
<b>Estacade</b>	97,45 %	100,05 %	98,98 %	100 %	98,79 %
<b>Gréement</b>	94,08 %	94,24 %	83,83 %	88,14 %	95,12 %
<b>Chenal</b>	72,82 %	80,13 %	81,89 %	118,6 %	100,30 %
<b>Cap Solidarité</b>	118,80 %	108,94 %	88,80 %	128,89 %	100 %
<b>Colombier</b>	91,45 %	101,26 %	100,67 %	96,52%	99,54 %

Ces chiffres reflètent une très belle occupation pour l'ensemble des projets.

En 2015, le taux d'occupation avait diminué au Gréement et cela s'expliquait par l'hypothèse suivante : l'équipe avait rencontré des difficultés avec certaines filles qui leurs étaient confiées (elles mettaient en péril l'intégrité des autres filles et se mettaient en danger elles-mêmes). Ne pouvant plus garantir la sécurité du groupe, certaines filles ont été réorientées. Ensuite, en 2016, l'équipe a accepté de nouvelles entrées et ce progressivement afin de favoriser la bonne intégration de chacune et de permettre une cohésion de groupe positive. Depuis, nous pouvons voir que ce taux d'occupation a augmenté petit à petit : en effet, l'équipe travaille à des nouveaux outils d'autorégulation et de responsabilisation.

Ce genre de crise pose la question suivante : est-ce qu'une maison familiale est vraiment encore un lieu d'accueil adapté pour un public d'adolescentes en grande difficulté (anorexie, comportements violents, mises en danger, tentatives de suicide, fugues, ...) ? En effet, malgré cette belle remontée pour le Gréement, le travail reste difficile au quotidien. L'équipe a modifié sa méthode, le groupe est parfois plus facile, mais ces questions de fond restent présentes sur la durée. C'est ce genre d'interrogations,

couplées à d'autres constats institutionnels et des opportunités politiques, qui nous ont amené à repenser la structure générale de l'Amarrage (cfr point 6 : Perspectives pour 2018).

### **Règles de subventionnement**

- *Pour le Cabestan, le Gréement et l'Estacade*

Le taux de prise en charge doit être de 70 % au cours des trois périodes annuelles consécutives concernées et 55 % pour l'année concernée.

- *Pour le Colombier*

Le taux de prise en charge doit être de 80 % sur une période actuelle.

- *Pour le Chenal et Cap Solidarité*

Le taux de prise en charge doit être de 50 %. Cette différence de régime tient à la reconnaissance des spécificités des projets pédagogiques.

Un nouvel arrêté entrera en vigueur et fixera le taux d'occupation à 90 % pour l'ensemble des services.

## 2.12. Les Fratries

Voici le nombre de fratries dans nos maisons :

Au Colombier : une fratrie de 2 enfants (18 et 14 ans), une fratrie de deux enfants (12 et 13 ans), une fratrie de deux enfants (10 ans), une fratrie de trois enfants (6, 7 et 8 ans), une fratrie de 2 enfants (5 et 7 ans).

A l'Estacade : une fratrie de 2 enfants (9 et 18 ans), une fratrie de deux enfants (11 et 12 ans).

Au Cabestan : une fratrie de deux enfants (5 et 8 ans) et une fratrie de deux enfants (11 et 12 ans).

## 2.13. Le cas spécifique du centre Bonvena

Le centre Bonvena, situé à Hennuyères, est un nouveau projet d'Amarrage depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016. Le projet pédagogique a été construit en correspondance avec la vision et les valeurs d'Amarrage, mais ce projet est tout de même bien spécifique. Contrairement aux autres projets de l'Amarrage, qui dépendent du ministère de l'aide à la jeunesse, l'équipe de Bonvena ne reçoit pas de mandat de la part du juge, du directeur ou du conseiller de l'aide à la jeunesse, mais c'est la « cellule mena » de l'Administration Générale de l'Aide à la jeunesse qui lui confie les jeunes.

Bonvena accueille 15 « Mineurs Etrangers Non accompagnés » (MENA), étant ou ayant été demandeurs d'asile. Ils sont confiés par Fedasil, et relèvent de la loi du 12 janvier 2007 sur l'accueil des demandeurs d'asile et d'autres catégories d'étrangers.

Le service a pour missions :

1. Organiser un hébergement collectif pour les mineurs étrangers non accompagnés.
2. Mettre en œuvre des programmes d'aide individuelle en vue d'assurer l'insertion sociale du jeune.
3. Assurer la préparation à la mise en autonomie du jeune.

Ce projet d'hébergement est différent de nos autres maisons pour plusieurs raisons :

- Il n'y a pas de procédure d'admission vu qu'il n'y a pas de mandat. Les jeunes doivent remplir ces conditions : être mandaté par la cellule MENA de l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse, être MENA et avoir de 8 à 15 ans.
- L'équipe accompagne le jeune dans toutes les démarches administratives pour la procédure d'asile (démarches spécifiques aux mena).
- Ces jeunes arrivent en Belgique seuls, sans famille, après un long voyage et des parcours de vie traumatisants (ils ont fui la guerre pour la plupart). Contrairement à nos autres maisons, il n'y a donc pas de travail psychosocial avec les familles mais bien avec les jeunes directement. Ils n'ont pas de famille mais c'est un « tuteur » qui est leur responsable et référent légal. Le rôle du « tuteur » est multiple et très important. Dès son arrivée en Belgique, un tuteur est désigné pour le mena. Il est le responsable légal de toutes les décisions concernant son pupille : scolarité, démarches médicales, loisirs, procédure d'asile...  
Il collabore avec le mineur, avec la personne ou l'institution qui l'héberge, avec les autorités compétentes en matière d'asile, d'accès au territoire, de séjour et d'éloignement, ou avec toute autre instance concernée.
- Une autre spécificité du travail de l'équipe avec ces jeunes est le fait qu'ils arrivent en Belgique sans connaître le français. Ils sont donc inscrits dans des « classes passerelles » : il s'agit des classes « DASPA »<sup>3</sup> (dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants) qui proposent un accompagnement scolaire et pédagogique adapté aux élèves primo-arrivants, afin qu'ils soient insérés de manière optimale dans le système éducatif de la Communauté française et de leur donner les meilleures chances d'émancipation par l'éducation. Les élèves primo-arrivants peuvent être accueillis dans des DASPA durant une période variant d'une semaine à 12 mois, avec un maximum de 18 mois.
- Lorsque le processus d'insertion sociale évolue favorablement et si le jeune est demandeur, dans ce cas, un lien peut être créé avec une famille d'accueil. L'autre piste pour « l'après Bonvena » est l'accompagnement du jeune vers l'autonomie.

### **Quelques informations quantitatives sur Bonvena :**

Depuis que Bonvena existe, 19 jeunes ont été pris en charge : 15 jeunes sont arrivés petit à petit dès l'ouverture de la maison le 1<sup>er</sup> mars 2016. 4 jeunes sont partis entre temps et ont été remplacés. Ce ne sont que des garçons entre 12 et 16 ans, venant principalement d'Afghanistan et d'Afrique. Ils sont scolarisés dans les écoles des environs (Bruxelles, Braine-le-Comte et Tubize). Ils sont tous passés par des classes DASPA. 3 sont actuellement en général, et les autres en professionnel. 3 garçons sont toujours actuellement en classe DASPA.

En 2017, six bénévoles ont apporté leur aide à l'équipe et aux jeunes de Bonvena, dans divers domaines : un bénévole ostéopathe, 3 accompagnateurs scolaires et 2 personnes pour effectuer des travaux manuels. Bonvena accorde une grande importance au développement du réseau autour des jeunes. Les jeunes sont encouragés à s'engager dans une activité extérieure (mouvement de jeunesse, club de football, natation...). L'intégration dans la société belge et l'ouverture sont très importantes.

---

<sup>3</sup> <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677>

## II. Partie qualitative

### 1. Nos valeurs et notre travail avec Viavectis

Au fil des années, les missions de l'Amarrage évoluent, les projets se multiplient et les fonctions se diversifient. En effet, l'Amarrage essaie de diversifier les modes de prises en charge pour atteindre ses objectifs, en respectant ses valeurs.

**Depuis 2015**, la direction a décidé de prendre un moment d'arrêt avec l'ensemble des membres du personnel afin de définir ensemble **les valeurs communes** qui animent la pratique quotidienne et qui sont intrinsèques au travail de terrain.

Pour entreprendre ce travail de réflexion, l'Amarrage est accompagné par un organisme de coaching (qui utilise des outils de créativité et de coopération dans le management des équipes) : Viavectis<sup>4</sup>.

Voici donc nos 4 grande valeurs :

#### **RESPONSABILISATION :**

*« Accompagner l'Autre, avec une certaine forme de lâcher prise, et faire (prendre) confiance en ses capacités. Orienter l'autre en osant sortir des sentiers battus, pour l'amener dans un processus de remise en question et l'aider à poser des actes d'engagement. »*

#### **ENTHOUSIASME :**

*« Sentiment ressenti sur son lieu de travail, partagé avec ses collègues, ses partenaires et ses bénéficiaires. L'enthousiasme contribue à donner un sens à son travail et à ses missions quotidiennes. Il est important de l'entretenir pour maintenir la dynamique chaleureuse et communicative au sein de l'équipe. Les actions seront alors beaucoup plus agréables à mener. »*

#### **SOLIDARITE :**

*« Utiliser les différences, les qualités et les talents de chacun en vue de travailler sur des bases solides et pour des objectifs communs »*

#### **OUVERTURE D'ESPRIT :**

*« Volonté d'échanger, de dialoguer pour aller à la rencontre des qualités et des idées qui ne font pas partie, à priori, de nos valeurs et croyances personnelles. L'ouverture d'esprit incite à la création, à l'innovation et anime le progrès et le changement. »*

Toujours en 2016, l'équipe de direction ainsi que les responsables ont poursuivi le travail avec Viavectis, avec une formation en management de 4 jours. C'était l'occasion de jouer tout en apprenant et en resserrant nos liens. Suite à cette formation, Viavectis propose des supervisions individuelles pour les responsables.

---

<sup>4</sup> <http://viavectis.be/fr/home.php>

## 2. Vacances, loisirs, et bien-être

### 2.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été

- Le séjour annuel en Espagne s'est déroulé la première quinzaine de juillet et a rassemblé 4 adultes et 11 enfants des différentes maisons : plage, piscine, parcs aquatiques, soleil et crèmes glacées : un magnifique souvenir pour les enfants !
- Pendant ce temps, un « camp ado » s'est organisé au Portugal (côte sud de l'Algarve) : 5 éducateurs et 15 adolescents des maisons ont profité du soleil, de randonnées vélo, de visites et de détente.
- 9 jeunes de Bonvena ont fait un camp itinérant à vélo dans le cadre du projet Wapicyclette. Des ados de la maison de jeunes de Tournai faisaient aussi partie de l'aventure. Ils roulaient chaque jour 56 kilomètres à vélo et dormaient sous tente. Ils ont aussi été en camp au centre protestant d'Amougies.
- Les jeunes de Cap Solidarité, revenus de leurs séjours de rupture au Bénin, en France, en Roumanie ou en Moldavie, ont passé deux jours avec l'équipe éducative au Lac de l'Eau d'Heure. Outre les activités de sport et de loisirs, c'était l'occasion d'échanger sur leurs expériences interculturelles respectives.
- Les filles du Grément sont parties quelques jours en mini camp avec le mobilhome dans un camping des Ardennes belges.
- Les enfants du Colombier ont profité du bon air de la montagne suisse, à Champéry.
- Participation à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, camps de mouvement de jeunesse, ...
- Certains jeunes participent à des activités organisées par Spinnaker<sup>5</sup>, d'autres encore sont invités à des journées et événements organisés par l'asbl Pêcheur de Lune<sup>6</sup>

### 2.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes (Rotaract, Poney Club, LEA Asbl, etc).
- Passer une journée à la mer, à la campagne, à la ferme ...
- Profiter de matches de foot ou de basket
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison
- Se rendre à des comédies musicales ou à des spectacles
- Faire une sortie de groupe lors des weekends ou des congés scolaires : bowling, piscine, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, parcs animaliers, carnaval, journée pêche, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, visites de musées, ...
- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens, ...
- Participer à la fête des enfants organisée par le Kiwanis

---

<sup>5</sup> L'ASBL Spinnaker, fondée en 1990, permet à des jeunes en difficulté de vivre des weekends sportifs et aventureux : [www.spinnaker.be](http://www.spinnaker.be)

<sup>6</sup> <http://www.pecheurdelune.be/>

## 2.3. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être passe aussi par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique.

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes, changement de mobilier, aménagement des lieux de vie, moments de qualité, jeux extérieurs, ...

## 2.4. Ils nous soutiennent ...

Tous ces moments de vacances, de loisirs et de bien-être sont possible grâce aux nombreuses personnes qui nous soutiennent. En effet, bien qu'agrée et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre asbl a besoin de financement complémentaire pour offrir le niveau d'encadrement que nous souhaitons offrir à nos jeunes déjà fragilisés par la vie.

Nous souhaitons ici mettre à l'honneur tous les sympathisants, les services clubs, les fondations, les entreprises, ... qui nous soutiennent de différentes manières : dons/financements, activités offertes aux jeunes, réaménagement des espaces par des teambuildings ou achat de matériel, ... Tout cela nous permet d'améliorer notre encadrement et d'offrir à nos jeunes le bien-être matériel et la chaleur dont ils ont besoin pour s'épanouir et s'émanciper.

Merci à :

- **Notre Comité de soutien<sup>7</sup> :**

Le 16 mars 2017, ils organisaient une pièce de théâtre et une dégustation de vin au profit de l'Amarrage. Le One Man Show délirant de Guillermo Guiz était suivi d'un moment convivial autour d'une dégustation de vin. Les bénéfices de cette soirée ont servi en partie aux vacances d'été, à l'aménagement d'une salle de jeux au Colombier et à l'achat de mobilier pour la chambre d'ado au Cabestan.

- Merci au **Lions Club de Braine l'Alleud**, au **Kiwanis Club Nivelles BW**, au **Rotary Club Braine l'Alleud**, au **Comité de Soutien**, à **Bruno Collet et à l'Hôtel Plein Ciel**, à la **vente de vin organisée par Michel Legrand** ainsi qu'aux nombreux **dons des sympathisants** grâce auxquels les vacances 2017 ont été possibles !

- **Le Fifty-One de Braine l'Alleud-Waterloo** a organisé à notre profit le spectacle Beatjuice ainsi que le Noël des Artisans. Ce service club étant sensible à notre projet Cap Solidarité, les bénéfices ont été alloués pour les voyages de nos jeunes au Bénin.

- **Le Club Soroptimist Val Brabant** : les bénéfices réalisés lors de leur tournoi au Club de Golf d'Hulencourt ont été destinés à la rénovation du Colombier, et en particulier à la nouvelle **salle de jeux** pour les enfants.

---

<sup>7</sup> « Le Comité de Soutien » de l'Amarrage est un **comité de soutien bruxellois**, présidé par Catherine Rombouts, et composé par Laurence Vokaer, Gauthier De Potter, Joëlle Vandenbemden, et Baudouin Poncelet. Ils organisent différents événements, au sein de leur réseau bruxellois (public différent que celui touché habituellement par les actions d'Amarrage), au profit des jeunes : weekends, camps, aménagement d'une salle de jeux, ...

- **Foundation45** : les enfants et les adolescents de l'Amarrage ont été invités à un événement Cinéma au mois de décembre. Ils avaient le choix entre deux films, et ont rencontré le Père Noël !
- **La Fondation Poussière d'Etoile**  
 Cette fondation a offert aux jeunes de l'Amarrage des places pour une comédie musicale magnifique et pleine d'espoir : "La terre est ma boule". Cette fondation soutient également l'Amarrage pour une durée de trois ans dans la mise en place et le déploiement d'un projet de renforcement scolaire pour les jeunes en maisons familiales (Cfr Point 3.2.2.).
- **Le Lions club** : Les enfants ont été **mis en valeur** grâce au concours de dessin des Affiches de la Paix, organisé par le Lions Club International. Un jeune du Cabestan et un jeune du Colombier ont gagné un beau prix suite à leur participation. Bravo aux petits artistes !
- **Les Ladies Circle de Waterloo**  
 Les membres du Ladies Circle partagent pleins de moments avec les jeunes filles du Grément, ce qui est très enrichissant, valorisant et socialisant pour ces dernières. L'objectif des Ladies n'est pas seulement de « donner » mais surtout de « faire avec », et « partager » des moments, ce qui correspond tout à fait aux valeurs de solidarité, de lien et de mise en réseau de l'Amarrage. Voilà quelques activités qu'elles ont faites ensemble : cuisine, marche Adeps, coiffure, maquillage, séance photo).
- **Le Kiwanis Braine Phoenix** soutient nos projets tout au long de l'année (les camps, la rentrée scolaire).
- **Les teambuildings sociaux**  
 Certaines entreprises nous contactent car ils souhaitent mettre la main à la pâte. En septembre 2017, 8 travailleurs motivés de **AGC Glass Europe** ont fait un « Solidarity Day » à l'Estacade. Cela avait lieu dans le cadre de « HUBU Human Business » dont un des objectifs est de relier les associations et les entreprises grâce au volontariat. En octobre, c'est une équipe de travailleurs de **GSK** qui est venue apporter son aide au Cabestan dans le cadre d'un team building social organisé par « Time4Society », intermédiaire entre l'entreprise et l'Amarrage. En novembre, une équipe de l'entreprise **Fluxys** est venue donner un coup de main à Bonvena. Voilà différents aménagements qui ont été possible grâce à ces forces supplémentaires : réparation des tables de jardin, peinture des murs dans différents pièces, réparation de vélos, travaux de peinture, rangements, ...
- **Dandoy** : Pour la Saint-Nicolas, les enfants de l'Amarrage ont été gâtés par la maison Dandoy et leurs délicieux speculoos.
- **Le Rotary Club de Genval** : leur opération « Sapin de Noël » permet à plus de 800 jeunes hébergés dans des institutions de la région de recevoir un livre neuf pour Noël. De manière personnalisée, les jeunes de nos 4 maisons familiales ont pu profiter de cette belle initiative.
- A l'approche de Noël, nous sommes aussi souvent gâtés par **différentes initiatives citoyennes** qui nous apportent des jouets ou du matériel scolaire

## 3. Projets

### 3.1. Nos outils transversaux

#### *3.1.1. Stage action et peer coaching*

2017 était la dernière année de la convention qui nous liait à la Bnp Paribas Fortis Fondation pour la mise en œuvre du programme Jump : un programme éducatif en faveur des jeunes adolescents en décrochage scolaire ou en rupture, impliqués dans un projet citoyen dans lequel ils agissent pour le bien de la collectivité.

Concrètement, ce soutien a permis à l'Amarrage de développer deux axes de travail avec les jeunes : les stages action et le peer coaching.

#### **Les stages action**

Expérimenté par Amarrage depuis 2012, l'outil stage action permet aux jeunes en décrochage d'être occupés en vivant une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse à des jeunes en panne de projet, incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée. Pour ces derniers, l'objectif est de se mettre dans une dynamique d'action citoyenne, positive, et valorisante en dehors du système scolaire dans lequel ils ne se retrouvent plus.

Ce projet est né du constat que de nombreux adolescents pris en charge par les équipes de l'Amarrage vivaient des échecs scolaires récurrents et décrochaient du système scolaire. L'objectif principal poursuivi est de remobiliser le jeune à travers une immersion socio-professionnelle en dehors du cadre scolaire classique.

Il s'agit d'une expérience professionnelle bénévole au sein d'un des partenaires du réseau stage-action (composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées). Une convention de 15 jours (renouvelable) est signée entre le jeune, le partenaire et l'Amarrage.

En 2017, 67 contrats de stage action ont été signés (pour 58 en 2016, 43 en 2015 et 37 en 2014). Remarque : parmi ces 67 contrats signés, certains étaient des « prolongation de stage » (exemple : un même jeune a prolongé trois fois son stage ou a fait plusieurs stages différents.) 43 jeunes ont réalisé des stages action en 2017.

Nous diversifions sans cesse l'offre de services et les zones géographiques desservies. Le lieu de stage est vraiment choisi avec le jeune en fonction de ses intérêts et de son lieu de vie.

Depuis que le projet a commencé en 2012 notre listing de partenaires a plus que doublé : 35 partenaires actifs dans le réseau en 2012, et 122 en 2017.

Au terme des trois années de soutien, nous avons souhaité mettre à l'honneur cet outil et le partager avec d'autres institutions. C'est pourquoi nous avons réalisé un petit film sur le stage action et nous avons collaboré avec l'ARCS pour l'organisation d'un congrès, intitulé : « De la déscolarisation à l'affiliation. Les effets d'une dynamique de résilience ». Plusieurs institutions y ont partagé leurs outils en réponse aux jeunes en décrochage.

#### **Le Peer Coaching**

Le peer coaching est un projet de parrainage par les pairs qui permet de mobiliser les « anciens » de l'Amarrage au service de nouveaux jeunes à travers un partage d'expériences.

L'idée est de créer des dynamiques positives d'entraide et de responsabilisation. Dans un premier temps, ce projet vise à intégrer les jeunes qui sont partis au Bénin dans le cadre du séjour de rupture dans la préparation et l'accompagnement des nouveaux candidats au départ. Dans un second temps, ce projet pourrait être étendu à d'autres groupes de pairs qui vivent/ont vécu/vont vivre des expériences similaires (exemple : adolescents en préparation pour l'autonomie, décrochage scolaire, ...) et qui pourraient se coacher mutuellement par rapport à cela

Les parrains sont valorisés de pouvoir « aider », partager leur expérience avec des jeunes. Les jeunes qui s'apprêtent à vivre une expérience de rupture sont rassurés de voir que d'autres l'ont « fait avant eux » ...

Grâce à l'expérience de Peer Coaching que nous avons pu faire au cours de ces trois années de convention Jump et aux conclusions positives que nous avons pu en tirer, nous savons à présent que le Peer Coaching fera partie intégrante de notre ADN pédagogique.

Qu'il soit vertical dans l'approfondissement d'une expérience ou horizontal dans son partage avec les pairs, les intervenants pédagogiques et psychosociaux de l'Amarrage intègrent à présent ce principe autant et aussi souvent que possible.

Le programme Jump aura été pour nous un réel tremplin vers de nouvelles aventures ... Merci à la Fondation BNP Paribas Fortis pour leur soutien durant ces trois années.

### *3.1.2 Un centre de jour*

L'éducateur responsable du centre de jour organise des activités, occupationnelles et porteuses de sens (activités manuelles, créatives, sportives, culturelles ou encore citoyennes).

Les jeunes qui peuvent s'inscrire au centre de jour ne sont pas/plus/pas encore scolarisés et peuvent provenir de n'importe quel projet d'Amarrage : soit des maisons, soit de la maison des ados, soit en préparation pour un séjour de rupture, ou au retour de leur expérience, soit du chenal mobile. L'objectif est l'accroche avec l'éducateur, des expériences nouvelles et/ou de dépassement de soi. Cela permet parfois une réflexion avec le jeune sur ses projets (réflexion parfois facilitée avec un éducateur qu'il connaît moins qu'avec son éducateur référent).

En 2017 : il y eu 126 journées de « centre de jour ». Au total, ce sont 28 jeunes de l'Amarrage qui y ont participé. Les activités suivantes ont été organisées : randonnée, squash, musculation, badminton, arts martiaux, recherche de patron, boxe, VTT, jeux de société, crossfit, basket, fitness, expositions et musées, danse, ...

## 3.2. Projets en cours

### *3.2.1. « Allo Décroche, des solutions d'accroche pour des jeunes en recherche autonomie ».*

Nous sommes soutenus pendant 3 années par le fonds Carmeuse, géré par la Fondation Roi Baudouin, pour ce projet destiné aux adolescents de l'Amarrage. Voici un descriptif de l'avancée de ce projet pour la première année (2017), selon ses 4 axes d'action :

. **Premier axe** : Nous avons acquis un Mobilhome au mois de mars 2017 : il s'agit d'une solution d'hébergement temporaire pour un jeune mais cela peut aussi servir dans le cas de « Time out » (sortir le jeune de son contexte pendant quelques jours, avec un accompagnement éducatif) ou de loisirs.

4 séjours type « time out » et 2 séjours type « loisirs » ont eu lieu.

. **Deuxième axe** : Les kots étudiants constituent une solution de logement à plus long terme pour les jeunes de l'Amarrage. Nous travaillons en collaboration avec l'école Cardijn, et plus particulièrement, avec les professeurs et les étudiants assistants sociaux (les colocataires). Nous bénéficions d'un logement pour nos jeunes dans un de leurs espaces communautaires. Il s'agit d'une étape transitoire pour ces jeunes qui se préparent à vivre en logement autonome. Une jeune du Grément a déjà profité de ce kot. En 2018, nous souhaitons développer un partenariat similaire avec une école d'éducateurs à Bruxelles, afin d'étendre notre offre de service.

. **Troisième axe** (méthodologique) : Chaque jeune qui a recours aux actions du projet aura la possibilité de raconter en toute confidentialité ce qui l'amène aujourd'hui à être ce qu'il est. La méthode pour récolter ces témoignages est celle du **récit de vie**.

. **Quatrième axe** (accroche) : Nous développons un **jeu coopératif** afin d'amener les jeunes à s'interroger sur leur processus d'avancement sur le chemin de l'autonomie et de faciliter le travail méthodologique des éducateurs. Pour ce faire, nous collaborons avec l'entreprise Viavectis (voir point I. Nos valeurs et notre travail avec Viavectis).

### *3.2.2. « Le renforcement scolaire pour les enfants en maisons familiales ».*

2017 a vu naître un nouveau projet, soutenu par la Fondation Poussière d'étoiles. Il s'agit d'un projet de renforcement scolaire, grâce à l'aide de volontaires.

Concrètement, quand les enfants rentrent au foyer après l'école, les deux éducateurs présents sont multitâches : aider au niveau scolaire, répondre au téléphone, conduire un enfant en thérapie ou à une activité, préparer le souper, régler les problèmes de la vie en communauté, ... Ils ne peuvent donc pas être à cent pour cent disponibles pour aider aux devoirs.

Ces constats nous interrogent : Comment favoriser l'apprentissage des enfants et des jeunes ? Comment leur apporter un soutien scolaire individualisé tout en maintenant le lien éducatif ? Comment personnaliser davantage l'aide éducative et psychosociale ?

Le projet consiste prioritairement à **renforcer le soutien scolaire** des enfants en primaires, afin que les éducateurs puissent s'adonner aux autres missions éducatives et renforcer l'aide personnalisée. L'enfant serait aidé par une personne **bénévole : un coach scolaire** (autre que l'éducateur). Cela dégagerait donc du temps de « qualité » à l'éducateur pour l'accompagnement individualisé des autres jeunes dans le reste du quotidien. Le bénévole, selon ses compétences, ferait de la remédiation scolaire dans certaines matières spécifiques qu'il maîtrise mais il est important que l'éducateur continue à avoir une vision globale sur l'ensemble de la scolarité du jeune (signer le journal de classe, contacts avec le professeurs, travaux à suivre, ...).

Nous proposerons de mettre en place une véritable équipe de bénévoles, formés spécifiquement pour cette mission. Cela rassurerait les équipes de pouvoir compter sur des bénévoles fiables, engagés et

compétents qui s'inscriraient dans le respect déontologique et éthique, le respect du projet pédagogique et le respect des valeurs de l'Amarrage.

Dans notre philosophie du lien dans la durée, l'idéal serait que ces bénévoles s'engagent sur le long terme pour devenir une « figure connue » dans la maison, une personne de confiance après l'école.

Notre équipe de bénévoles pourrait également remplir **d'autres tâches que le suivi scolaire** : préparer le repas, prendre en charge un trajet pour un jeune qui doit se rendre en thérapie, ... Ce sont des tâches importantes qui nécessitent des personnes de confiance.

A nouveau, dans la même logique, si cela est pris en charge par un bénévole, cela dégage du temps pour l'éducateur, qui peut alors être plus disponible quand il y a une intense activité dans la maison.

Si le but est de renforcer la scolarité, le volontaire constitue un moyen pour l'atteindre, mais le volontaire est surtout un adulte qui entre dans l'environnement des enfants avec qui il va tisser des liens. Il vient tout simplement, par plaisir, apporter ses compétences et un peu de chaleur humaine au sein du monde institutionnel.

Pour mettre en place ce projet, nous travaillons depuis septembre 2017 avec deux coordinateurs : ils sont deux anciens directeurs de services d'hébergement qui ont une grande expérience de la gestion de projet et de bénévoles. La stratégie de mise en œuvre a été développée jusque décembre, pour répondre à différentes questions : la philosophie d'approche du rôle du volontaire ? Comment créer l'accroche entre le volontaire et les enfants ? la question de la responsabilité et du secret professionnel ? Quel accompagnement et formation pour le volontaire ? ...

Début 2018, commencera la sélection de ce « pool de volontaires » et leur lancement sur le terrain.

### 3.3 L'Amarrage s'implique en Afrique

#### *3.3.1. L'appui au centre Carrefour Jeunesse Bénin*

L'Amarrage est sensible à l'enfance défavorisée et à l'éducation dans les pays du Sud et soutient ainsi l'ONG Carrefour Jeunesse, dont le siège se situe dans la ville de Comé dans le Sud-Ouest du Bénin.

Carrefour Jeunesse est un **centre éducatif de prévention** créé en 2011, avec le soutien de l'Amarrage, et devenu ONG agréée par l'Etat béninois en novembre 2013.

Vu l'implantation de l'Amarrage au Bénin par le projet de séjour de rupture (accueil de jeunes belges en difficulté au Bénin), et car la valeur de solidarité est chère à l'Amarrage, l'asbl belge continue à soutenir Carrefour Jeunesse. Il s'agit d'un véritable « win-win ». En effet, avec le projet rupture, nous confions nos jeunes en difficulté à une équipe et des familles d'accueil au Bénin. Nous voulions dès lors, en juste retour des choses, soutenir le Bénin dans l'éducation des enfants et des jeunes.

Pour remplir sa mission de prévention, d'éducation et d'épanouissement des jeunes, Carrefour Jeunesse utilise **les animations** comme outil : concrètement, des activités parascolaires au profit des jeunes sont organisées pour combler le vide au sein de leur éducation.

Le centre est fréquenté par plus de 500 jeunes et leur offre ainsi une éducation alternative à la scolarité classique. Peu d'infrastructures parascolaires sont mises en place pour les jeunes au Bénin et il est difficile pour eux de se divertir et de pouvoir développer leurs facultés artistiques, physiques ou mentales. Il

est important de montrer que d'autres méthodes, moins formelles, existent et sont essentielles pour l'éducation des jeunes, en parallèle avec le cursus scolaire.

Pour ce faire, les activités de Carrefour Jeunesse s'articulent autour de trois grands projets : les activités éducatives, le renforcement des initiatives locales et les échanges interculturels.

### *3.3.2. Projets de renforcement de capacité : projet WBI*

Dans sa vision interculturelle et de « win-win », Amarrage participe à un projet de renforcement de capacité en Afrique, dans le cadre de l'accord bilatéral qui existe entre la Fédération Wallonie Bruxelles et le Bénin, mais aussi le Sénégal.

Concrètement, le projet permet de renforcer les compétences des éducateurs béninois (colloques, formations, etc) et offre aussi à ceux-ci la possibilité de vivre une expérience de stage dans nos services en Belgique.

Ce projet est reconnu et financé par Wallonie-Bruxelles International.

**Du 8 au 15 juin 2017**, nous avons accueilli pendant dix jours une délégation béninoise : Cette délégation, composée de la directrice de la DESPSM (Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale des Mineurs), de 3 juges des mineurs et d'un directeur de service privé, a rencontré de nombreux acteurs de terrain et visité des institutions d'aide à la jeunesse.

Ils ont eu la chance de rencontrer le Ministre Madrane, l'Administratrice Générale, WBI, l'IPPJ de Wauthier Braine et Braine Le Château, des juges et magistrats de la jeunesse, la police, ainsi que divers services privés (SAAE, PPP, CAS, SARE, COO, ...). Ces rencontres ont permis d'échanger sur les réalités belges et béninoises et les différentes réponses apportées à la problématique des jeunes en situation difficile.

Cette mission était inscrite dans le cadre du projet 5 de Wallonie Bruxelles International et avait pour objectif d'alimenter la réflexion, en cours au Bénin, au sujet de la réorganisation des Centres de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, qui accueillent et accompagnent des mineurs en conflit avec la loi.

**Durant les mois de novembre et décembre 2017**, nous avons coordonné l'accueil de 4 boursiers pendant une durée d'un mois : il s'agissait avant tout pour ces éducateurs d'un stage de terrain pendant lequel ils ont pu découvrir comment fonctionnait le système belge d'aide à la jeunesse. Chacun d'eux est resté un mois en Belgique et a réalisé deux stages pratiques dans deux institutions d'aide à la jeunesse.

## **4. Situations de cas**

### **4.1. Un enfant en maison familiale**

Alexia se trouve dans une maison familiale de l'Amarrage depuis 2012. Elle est arrivée à 5 ans, et en a à présent 11.

Lorsqu'elle est arrivée au foyer, elle venait d'un centre hospitalier, car c'était une enfant en grande souffrance, suite à un abandon maternel dans sa petite enfance et à une expérience soldée par un échec en famille d'accueil.

A ce moment-là, Alexia avait de nombreux comportements problématiques. Elle n'avait pas les « codes sociaux » liés aux distances, elle se jetait dans les bras d'inconnus par exemple.

A son arrivée, elle n'avait presque aucun contact familial : sa mère ne voulait plus la voir et son père est inconnu. Alexia a un frère, de deux ans son aîné, qui à l'époque se trouvait dans une institution à Bruxelles. Ils se voyaient à peu près tous les mois et demi.

Au foyer, les premiers mois d'Alexia ont été assez compliqués : elle testait tout le monde, provoquait sans cesse le conflit et le rejet.

A côté du travail éducatif au quotidien, une famille de parrainage a été mise en place en 2014. Très vite, cette famille a demandé de s'impliquer de plus en plus et le contact avec la jeune passait bien.

Parallèlement à cela, Alexia a été rejointe au foyer par son frère quelques mois plus tard. Les deux enfants ont petit à petit noué des relations de complicité de plus en plus fortes.

La famille de parrainage a continué, entre 2014 et 2017, à s'impliquer de plus en plus dans la vie d'Alexia et celle-ci est passée progressivement d'un séjour d'un week-end par mois à la totalité des week-ends et congés scolaires. Au départ de chez eux, elle fait du sport, du scoutisme et de nombreux voyages.

L'épanouissement progressif d'Alexia lui a permis de passer de l'enseignement spécial à l'enseignement ordinaire en septembre 2017.

En 2017, la famille de parrainage a émis le souhait de devenir famille d'accueil. Le Tribunal de la Jeunesse de Bruxelles a alors demandé un travail de deux services pour évaluer ce projet : dans un premier temps, c'est un service qui rencontre Alexia pour évaluer le projet, ensuite un service d'accueil l'évalue avec la famille de parrainage. Le premier service a donné son feu vert fin 2017, le second fera connaître son avis au cours du premier semestre 2018. L'accueil devrait alors se concrétiser durant l'été 2018...

## 4.2. Une adolescente

Félicia est une jeune fille de 17 ans arrivée dans une de nos maisons en février 2017.

Elle n'a jamais vécu avec son père biologique mais considère l'ex-compagnon de sa maman comme « son père de cœur ». Le couple est séparé depuis 5 ans et on deux autres enfants : un garçon de 12 ans et une fille 9 ans.

La maman, souffrant de problèmes psychiatriques, était régulièrement hospitalisée et avait des difficultés à gérer sa médication. La séparation du couple est survenue à la suite d'une crise familiale. Un placement au sein d'un centre d'observation pendant 6 mois a été nécessaire pour Félicia. La jeune manifestait un mal-être qui se traduisait par des fugues, de la scarification, de la consommation de cannabis et en refusant l'autorité. Ensuite, une hospitalisation en pédopsychiatrie de 3 semaines a été mise en place.

La jeune est embarquée dans les dérives d'une relation, avec sa maman, qui est décrite comme destructrice. Au niveau de la relation avec son beau-père, celle-ci est décrite comme un soutien mais il peut faire preuve de manque d'autorité.

Elle s'est très bien intégrée au sein du foyer et parmi les autres jeunes. Pour le travail réalisé avec l'équipe éducative, la jeune fille reste figée dans le présent. Elle éprouve des difficultés pour faire

confiance aux membres de l'équipe. Elle a un grand manque d'estime d'elle-même. Elle n'hésite pas à donner un discours rassurant mais démontre un comportement fragile avec des troubles alimentaires.

Par rapport à sa formation scolaire, la jeune a été inscrite au CEFA. Cependant, avec ses nombreuses hospitalisations et par manque d'énergie, cette formation a dû être mise entre parenthèse.

En effet, depuis l'été 2017, la jeune fera de nombreux séjours à l'hôpital pour son mal-être et son trouble alimentaire. L'équipe éducative est restée très vigilante et a accentué la communication pour ne pas que la jeune tombe dans une spirale d'hospitalisation. La jeune semblait n'exister qu'à travers son mal-être ce qui l'empêchait de se mettre en action.

Le travail familial a permis d'arriver à une collaboration. L'équipe s'est adaptée aux difficultés de la maman et a réorganisé les rendez-vous en fonction de son état de santé. Grâce à cette collaboration, la maman a pu reprendre sa place en tant que parent et soutenir sa fille en l'aidant à trouver un équilibre. Le travail familial a, cependant eu quelques difficultés avec des moments d'éloignement en fonction de la réponse quant à la satisfaction de la demande de la jeune. Au fur et à mesure, la maman a pu se faire aider pour sa médication et reprendre de l'énergie pour aller mieux.

Un travail collaborant avec le SPJ, l'hôpital et le foyer ont permis de construire un projet d'autonomie constructif. Son comportement autodestructeur, son manque de confiance ont pu être des blocages dans les échanges et la mise en projet de la jeune.

Deux mois et demi avant sa majorité, la jeune est rentrée dans un Kot en autonomie. Cette situation a été stressante mais la présence de sa famille et de l'équipe lui a permis de se mettre en action dans de bonnes conditions. La jeune a de grandes capacités pour mobiliser les ressources présentes autour d'elle. Au niveau de sa formation, la situation est restée floue car ce n'est pas une priorité pour elle.

## **5. Organisation d'événements**

Chaque année, l'Amarrage organise diverses actions dont les objectifs sont multiples : se faire connaître, étendre notre réseau de sympathisants, récolter des fonds pour financer nos programmes non subsidiés, compléter les subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles, rassembler les amis de l'Amarrage pour entretenir l'esprit de convivialité et maintenir le lien cher à notre association.

- **21 février 2017** : Spectacle « Sois belge et tais-toi »
- **5 mars 2017** : Marche Adeps au Colombier – Première édition : Ce fût une réussite pour une première. Plus de 800 personnes sont passées par le Colombier pour démarrer la marche ou se ravitailler. C'était un bon moyen de faire connaître Amarrage, dans un esprit familial, sportif et convivial.
- **5 juin 2017** : Dégustation et vente de vins 9ème édition, organisée par Michel Legrand et Roland Cox au profit d'Amarrage
- **Juin 2017** : Tournoi de foot au profit de nos projets en Afrique
- **10 septembre 2017** : la fête Kiwanis des Enfants était coordonnée par les Kiwanis clubs du Brabant Wallon). Plus de 200 enfants d'institutions du Brabant Wallon étaient invités à cette grande journée sportive à la plaine des Coquerées. Cette initiative est née de la collaboration constructive de divers acteurs : le personnel et les moniteurs du Centre Sportif local intégré d'OLLN, l'ADEPS, l'Amarrage et le Kiwanis de la Division Brabant wallon. Tous étaient portés par un objectif et souci communs : offrir aux enfants des diverses institutions une belle journée d'activités sportives, de détente et de bonheur : Tir à l'arc, basket, bubble foot, kinBall, jeux en bois, tour du monde, mini foot, pétanque, jeux en bois, badminton, jeux de ballons, lazergame, unihoc, etc... ..

- **31 octobre 2017** : inauguration de notre Mobilhome et conférence de presse autour de notre nouveau projet « Allo décroche ! Des solutions d'accroche pour les jeunes en recherche d'autonomie »
- **23 novembre 2017** : Coordination et participation au congrès : « De la déscolarisation à l'affiliation. Les effets d'une dynamique de résilience »
- **Décembre 2017** : Vente de carte de vœux

## 6. Perspectives pour 2018

L'Amarrage a répondu à un appel à projet du Ministre de l'Aide à la Jeunesse afin de créer un Centre d'Accueil d'Urgence, inexistant à ce jour dans l'arrondissement de Nivelles. Cela impliquera des changements pédagogiques dans nos différents projets, ainsi que des aménagements divers.

D'ici juillet 2018, l'Amarrage va créer près de 14 emplois, afin d'accompagner davantage de jeunes.

Un **Centre d'Accueil d'Urgence (C.A.U.)** organise l'hébergement de 7 jeunes (de 3 à 18 ans), en urgence, en dehors de leur milieu de vie, pour une durée maximum de 20 jours renouvelable une fois. Le profil de jeunes placés en CAU est le suivant : il s'agit de jeunes en danger ou en situation de crise dans leur milieu familial ou institutionnel pour lesquels un éloignement temporaire et rapide est indispensable, afin de préserver leur intégrité physique et psychique.

Nos deux maisons d'accueil de Braine l'Alleud, **l'Estacade et le Cabestan**, vont chacune passer de **10 à 15 prises en charge**, avec un espace spécifique pour les **adolescents**. Le principe de « maison familiale », avec un petit groupe de 10 jeunes et le responsable vivant sur place, prendra donc fin. Ces évolutions pédagogiques impliqueront dès lors des aménagements logistiques : nous allons réaménager les surfaces habitables afin d'augmenter l'accueil, tout en restant dans un esprit chaleureux.

Concernant les séjours de rupture, une nouvelle destination viendra compléter les possibilités de départ pour les jeunes : le **Sénégal**.

**Bonvena**, notre projet d'accueil de mineurs étrangers non accompagnés, prendra malheureusement fin le 31 août 2018.

Enfin, **notre siège social**, comprenant les services psychosocial, éducatif et administratif, va déménager : nous quittons Braine l'Alleud pour Cérroux-Mousty.

Ces changements s'opèrent suite à différents constats et réflexions, afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des familles. Ils sont encadrés par le conseil d'administration. Un comité de pilotage (composé des responsables des différents services d'Amarrage) a également été mis en place afin d'accompagner ces changements.

### III. Rapport de gestion

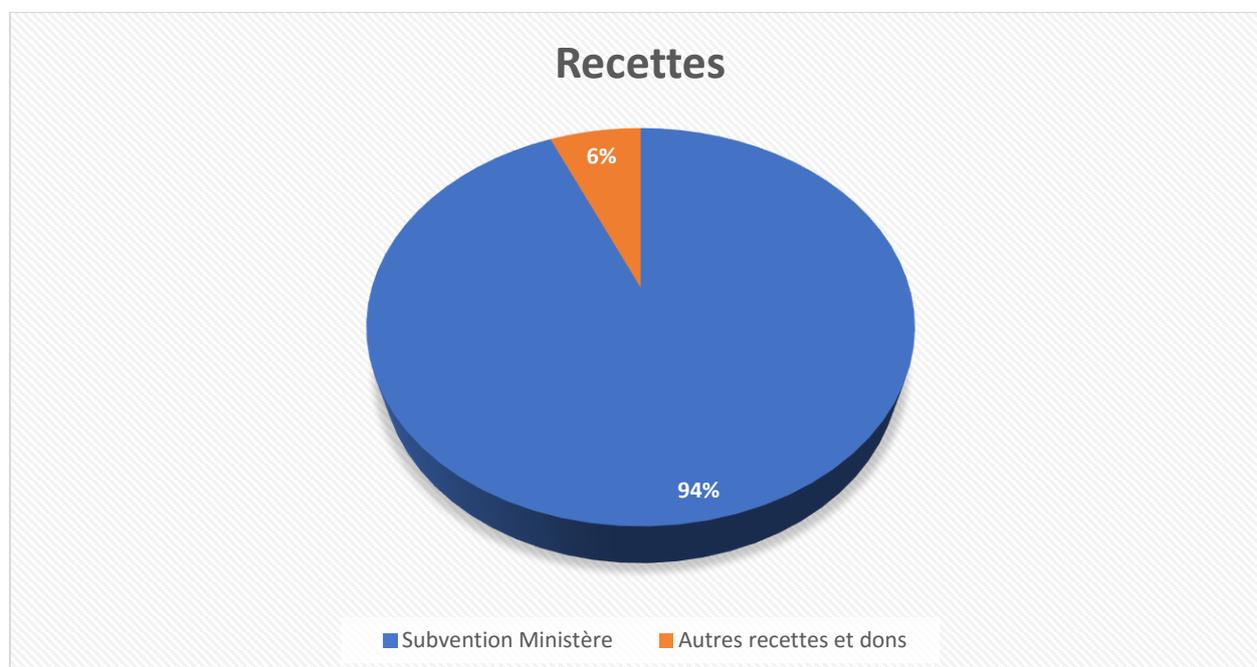
#### 1. Les résultats financiers

##### 1.1. Recettes de l'asbl Amarrage en 2017

En 2017, les recettes de l'asbl Amarrage se sont élevées à 3.783.433,46 € en financement public et recettes diverses. Le financement public recouvre les subsides du Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les recettes diverses proviennent d'activités de soutien, de dons et d'autres subventionnements.

Les subsides reçus du Ministère couvrent l'entièreté des frais de personnel, les frais de fonctionnement et les frais variables liés directement aux jeunes. C'est grâce aux dons et aux fonds récoltés lors d'activités de soutien que l'asbl Amarrage peut par exemple offrir aux jeunes ce qui peut faire la différence pour eux : les activités éducatives, des lieux d'accueil conviviaux, des soins thérapeutiques, du matériel pédagogique, du matériel sportif, etc.

Subventions Ministère	€ 3.562.167,63
Autres recettes et dons	€ 221.265,83
<b>Recettes totales</b>	<b>€ 3.783.433,46</b>

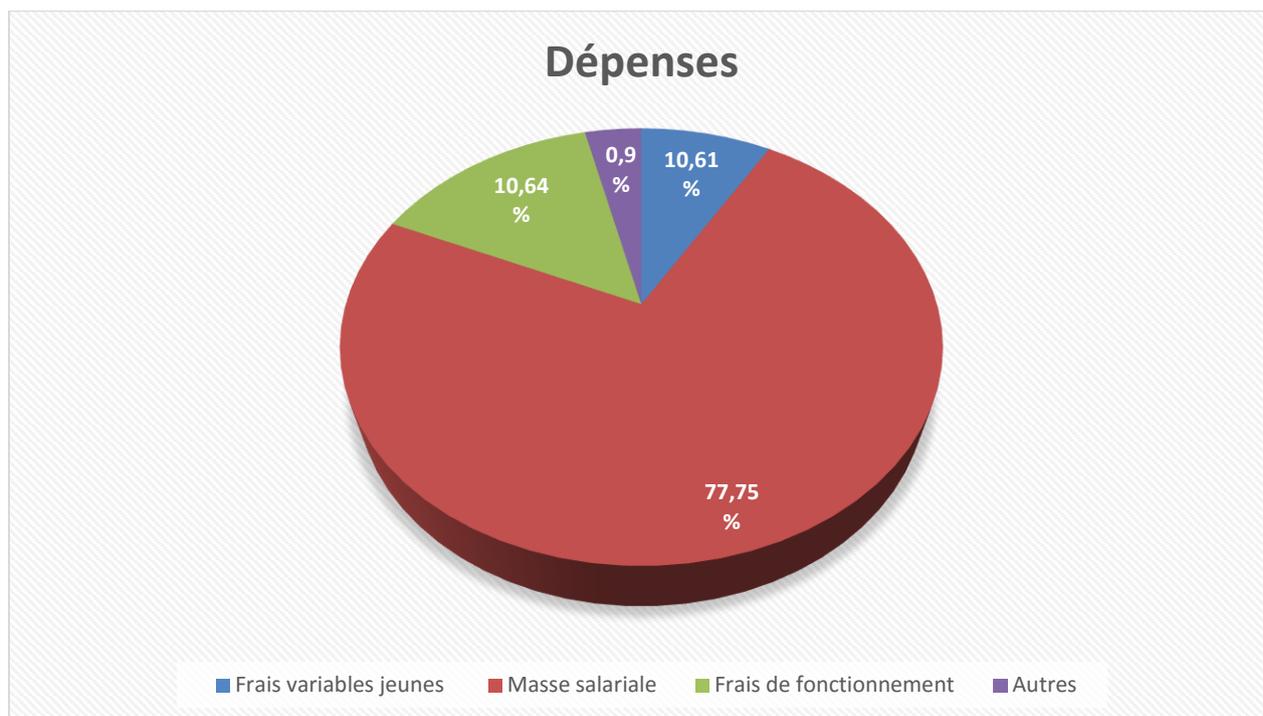


## 1.2. Dépenses de l'asbl Amarrage en 2017

Conformément à sa mission, l'asbl Amarrage met tout en œuvre pour un accueil optimal des jeunes qui lui sont confiés. Le niveau des frais variables est directement lié au nombre de jeunes accueillis par l'Amarrage. 18,87 % de ces frais servent à l'alimentation, 13,29 % servent aux activités parascolaires, vacances, camps et stages des jeunes. Le reste des frais variables comprend des postes divers tels que : frais de déplacement des jeunes (15,68%), habillement, pharmacie, argent de poche (4,7%), abonnements scolaires etc...

Les frais de fonctionnement sont forfaitaires. En 2017, ils comprennent les loyers des 5 maisons où les jeunes sont hébergés, les frais d'entretien de ces maisons (par exemple peintures, rafraîchissements, mobilier...), les frais d'électricité et de chauffage. Parmi ces frais fixes, il y a aussi d'importants frais de téléphone. Les jeunes peuvent téléphoner à leurs parents le soir mais ce sont surtout les éducateurs qui doivent sans cesse joindre les familles pour le suivi des placements. Les frais de déplacement constituent aussi un poste important. Chaque maison dispose d'une camionnette pour conduire les enfants à l'école et à leurs activités. Les éducateurs effectuent par ailleurs de longs déplacements pour rencontrer les familles ou assister aux différentes rencontres avec les mandants. En outre, l'ASBL Amarrage, sur base de fonds autres que ceux de l'Aide à la Jeunesse, développe aussi des projets tant en Belgique qu'au Bénin et au Sénégal.

Frais variables jeunes	€ 400.679,80
Masse salariale	€ 2.922.702,57
Frais de Fonctionnement	€ 399.590,48
Autres	€35.920,35
<b>Total</b>	<b>€ 3.758.893,20</b>



## 2. Composition du conseil d'administration

Président d'Honneur : Monsieur Baudouin Nève de Mevergnies

Président : Monsieur Bruno Van Sieleghem

Trésorier : Monsieur Jean-Luc Petit

Secrétaire : Madame Nathalie Penninckx

Administrateurs : Monsieur Etienne Berrewaerts, Madame Marianne Cox Pigeon, Monsieur Etienne Masquelier, Monsieur André-Pierre Sonck, Monsieur Alain Van Hemelryck.

### 3. Conclusions et Perspectives

Ce rapport met en évidence les efforts réalisés par Amarrage afin d'offrir de manière durable un service de qualité aux bénéficiaires. Un service qui tient compte des évolutions de notre société ayant un impact inévitable sur l'être humain et les systèmes les plus vulnérables.

Avant d'agir aux côtés du bénéficiaire, il nous incombe d'observer, d'analyser, afin d'anticiper et d'innover.

En diversifiant son offre de service de manière cohérente et complémentaire, Amarrage cherche à trouver la meilleure adéquation entre le problème amené par les bénéficiaires et le moyen proposé. Cela nécessite d'entretenir les équipes dans une dynamique de changement afin de solliciter leurs capacités d'adaptation.

Ces dernières années, Amarrage a osé les changements. En effet, voici pour exemple quelques projets qui suivent une belle évolution.

Le projet de la maison d'ados est un concept particulier qui convient à certains adolescents. Sa philosophie s'appuie sur des notions de responsabilisation et d'autorégulation.

Le projet du Chenal mobile et ses interventions dans le milieu de vie de l'adolescent permet d'éviter la dégradation des situations familiales. La réussite d'un tel projet repose essentiellement sur la souplesse des travailleurs, leur réactivité, l'intensité des visites ainsi que sur l'indispensable travail en synergie avec les mandants de l'arrondissement.

Un cap a été franchi au Bénin. Depuis février 2017, le projet Cap Solidarité implanté au Bénin est coordonné par un collaborateur béninois. Dans une logique de travail interculturel, cette décision s'est invitée à nous très logiquement.

L'accueil généraliste fait partie de notre ADN. Offrir des lieux d'accueil à des enfants de 3 à 18 ans où ils pourront trouver un cadre rassurant et stimulant fait partie de notre histoire. Outre l'accueil, le lien avec la famille y est travaillé au quotidien.

A tout cela s'ajoute un ensemble d'outils que nous développons afin d'enrichir la palette de réponses à offrir aux bénéficiaires. Cette dynamique d'adaptation nous a permis de répondre favorablement à la politique que le Ministre de l'Aide à la jeunesse, Monsieur Rachid Madrane, a implantée dans le secteur. Sur base d'un refinancement important du secteur, son plan propose des créations de prise en charge, une diversification des services suivant les arrondissements et, au final, des créations d'emplois.

Concrètement, dès janvier 2018, l'Amarrage restera dans une phase de réorganisation. Cela aura pour effet de renforcer des équipes éducatives, réadapter les projets d'accueil pour adolescents, et enfin de créer un centre d'accueil d'urgence dans le Brabant Wallon.

Cette réorganisation nous demandera à tous beaucoup d'énergie afin de construire l'avenir de l'Amarrage, ensemble, et cela pour le bien des enfants et des jeunes. Des aménagements seront aussi à prévoir dans les maisons afin d'augmenter les places d'accueil.

"Ensemble nous pouvons repousser les limites du possible en offrant aux jeunes les plus vulnérables un service de qualité, émancipateur et durable".

## IV. Soutiens financiers et partenaires

### 1. Nos soutiens financiers



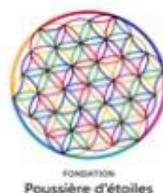
Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



SABAM



## 2. Nos partenaires



3POMMES

